

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya : Batna

Daïra : Aïn Djasser

Commune : El Hassi

Bureau des marchés publics

Numéro d'identification fiscale : 0984.0557.50523.20

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 03/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'El Hassi lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026.

Projet : Réalisation de 02 classes et d'une cantine scolaire type de 100 rations à l'école Echahid Saâdou Ammar :

- **Lot n°01 :** Réalisation de 02 classes à l'école du Echahid Saâdou Ammar.
- **Lot n°02 :** Réalisation d'une cantine scolaire type de 100 rations à l'école Echahid Saâdou Ammar.

Les entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment, classées quatrième catégorie et plus en activité principale, et souhaitant participer à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026, peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Bureau des marchés** contre paiement d'un montant de (2 000 DA).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, accompagnés des pièces requises, doivent être déposés auprès de Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'El Hassi dans un délai maximum de quinze (08) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, la presse électronique, le BOMOP (Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public) ou le portail électronique des marchés publics.

Pièces requises

1. Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (dûment remplie, signée et cachetée).
- Déclaration de probité (remplie, signée et cachetée).
- Documents relatifs aux délégations autorisant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle (en cours de validité et conforme aux conditions fixées à l'article 03 des instructions aux soumissionnaires).
- Copie des statuts de la société.
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour la société soumissionnaire.
- Références professionnelles pour des projets similaires justifiées par des attestations de bonne exécution + bilans financiers des trois dernières années (2022-2023-2024).
- Moyens humains conformément à l'offre technique, justifiés par des documents émis par la CNAS et diplômes correspondants (attestation obligatoire de spécialité pour les encadreurs + attestation d'affiliation CNAS en cours de validité).
- Liste des moyens matériels établie par un huissier de justice datant de moins d'un an, accompagnée des cartes grises, récépissés de dépôt et attestations d'assurance.
- Planning d'exécution établi conformément aux délais proposés.

Remarque :

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justificatifs des informations figurant dans la déclaration de candidature ne sont exigés que du soumissionnaire retenu, qui devra les fournir dans un délai de 10 jours à compter de sa notification et avant la publication de l'attribution provisoire au tableau d'affichage de la commune.

En cas de non-présentation dans les délais ou de non-conformité des informations, l'offre sera rejetée et la procédure d'attribution sera reprise. Si de fausses informations sont découvertes après la signature de la convention, celle-ci sera résiliée aux torts exclusifs du cocontractant.

Offre technique :

- Déclaration de souscription (remplie, signée et cachetée).
- Cahier des charges rempli, signé et cacheté, contenant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif dûment rempli, signé et cacheté selon le modèle joint.

Offre financière :

- Lettre de soumission (remplie, signée et cachetée).
- Bordereau des prix unitaires (rempli, signé et cacheté).
- Détail quantitatif et estimatif (rempli, signé et cacheté).

Les dossiers (candidature, offre technique et offre financière) doivent être placés dans des enveloppes séparées, fermées et cachetées, portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, avec la mention correspondante « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière ».

Ces enveloppes seront insérées dans une enveloppe extérieure scellée portant la mention :

**« À n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -
Appel d'offres N° 03/2026 - Objet de l'appel d'offres »**

Adressée à : Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'El Hassi.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis au siège de la commune le dernier jour de dépôt des offres à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le délai sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, conformément à l'article 76 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Remarque :

Toute entreprise ayant retiré le dossier est tenue de présenter les documents originaux mentionnés dans l'avis avant l'annonce de l'attribution provisoire, conformément aux articles 69 et 71 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, dans un délai de 10 jours.

Fait a : El Hassi, le :

**Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale**